



Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Un réseau national engagé et actif

www.fraap.org

**APPEL A LA MOBILISATION
ENSEMBLE défendons la culture**

Premier réseau de création et de diffusion d'art contemporain en France, la Fraap, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, représente le secteur associatif indépendant des arts plastiques et visuels. L'ensemble des associations et collectifs qui la composent constitue aujourd'hui un réseau professionnel dense, diversifié et incontournable, où s'inventent de nouveaux modes de production et de médiation, au cœur même des territoires ruraux et urbains. Ainsi les associations d'artistes participent activement à la diffusion de la culture, au lien social et à l'activité économique.

Aujourd'hui, nos membres sont directement menacés par la politique gouvernementale. Des associations d'artistes émergentes voient leurs subventions disparaître, d'autres plus ancrées témoignent de baisses considérables, qui remettent en question leur pérennité, leurs emplois et leurs activités. Ces restrictions et coupes budgétaires **NUISENT GRAVEMENT** à notre profession, nos activités et la transmission de nos savoirs dans un pays où **plus de la moitié des artistes vivent en dessous du seuil de pauvreté.**

**Accroître la précarité des artistes et de leurs associations
ne peut tenir lieu de politique culturelle !**

La Fraap demande l'ouverture rapide de négociations avec le gouvernement pour :

- l'arrêt immédiat des coupes budgétaires.
- le soutien à la création d'emplois culturels dans le secteur associatif.
- l'application systématique du droit de présentation publique prévu par la loi depuis 1957.
- la création d'un dispositif de formation continue.
- l'inscription dans les droits sociaux des plasticiens d'une protection sociale relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.
- le rétablissement du droit de reproduction de l'auteur sur le droit à l'information de la presse.

CRÉATION EN DANGER

La Fraap appelle à une mobilisation générale et unitaire
de **l'ensemble des acteurs culturels** et de
tous les secteurs de la création.

Face aux attaques généralisées du gouvernement contre le secteur culturel,
**la Fraap appelle à la création de coordinations sur
tout le territoire.**

Une démocratie qui ne soutient plus la culture est un pays moribond.



Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Un réseau national engagé et actif

www.fraap.org

**APPEL A LA MOBILISATION
ENSEMBLE défendons la culture**

Premier réseau de création et de diffusion d'art contemporain en France, la Fraap, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, représente le secteur associatif indépendant des arts plastiques et visuels. L'ensemble des associations et collectifs qui la composent constitue aujourd'hui un réseau professionnel dense, diversifié et incontournable, où s'inventent de nouveaux modes de production et de médiation, au cœur même des territoires ruraux et urbains. Ainsi les associations d'artistes participent activement à la diffusion de la culture, au lien social et à l'activité économique.

Aujourd'hui, nos membres sont directement menacés par la politique gouvernementale. Des associations d'artistes émergentes voient leurs subventions disparaître, d'autres plus ancrées témoignent de baisses considérables, qui remettent en question leur pérennité, leurs emplois et leurs activités. Ces restrictions et coupes budgétaires **NUISENT GRAVEMENT** à notre profession, nos activités et la transmission de nos savoirs dans un pays où **plus de la moitié des artistes vivent en dessous du seuil de pauvreté.**

**Accroître la précarité des artistes et de leurs associations
ne peut tenir lieu de politique culturelle !**

La Fraap demande l'ouverture rapide de négociations avec le gouvernement pour :

- l'arrêt immédiat des coupes budgétaires.
- le soutien à la création d'emplois culturels dans le secteur associatif.
- l'application systématique du droit de présentation publique prévu par la loi depuis 1957.
- la création d'un dispositif de formation continue.
- l'inscription dans les droits sociaux des plasticiens d'une protection sociale relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.
- le rétablissement du droit de reproduction de l'auteur sur le droit à l'information de la presse.

CRÉATION EN DANGER

La Fraap appelle à une mobilisation générale et unitaire
de **l'ensemble des acteurs culturels** et de
tous les secteurs de la création.

Face aux attaques généralisées du gouvernement contre le secteur culturel,
**la Fraap appelle à la création de coordinations sur
tout le territoire.**

Une démocratie qui ne soutient plus la culture est un pays moribond.